

Québec, le 11 septembre 2019

Monsieur Simon Jolin-Barrette
Leader parlementaire
Assemblée nationale
Édifice Pamphile-Le May
1^{er} étage, bureau 1.39
1035, rue des Parlementaires
Québec (Québec) G1A 1A4

Monsieur,

La présente donne suite à la correspondance du député de Rosemont, M. Vincent Marissal, du 4 juin 2019. Les questions du député font référence à diverses mesures mises en place par notre gouvernement lors du budget 2019-2020 et qui ont pour objectif de renforcer la transparence corporative.

Parmi ces mesures, les documents budgétaires annoncent qu'une consultation sera lancée au cours de l'année 2019 afin de bien mesurer l'impact de nouvelles initiatives visant à améliorer la transparence corporative.

C'est ainsi que M. Marissal souhaite savoir quel sera le mode de consultation que le ministre envisage à cet égard, et selon quel échéancier.

Tout d'abord, je tiens à réitérer l'engagement du gouvernement envers la lutte contre le blanchiment d'argent et l'évasion fiscale. Un renforcement de la transparence corporative, principalement par l'identification des bénéficiaires ultimes, permet de lutter plus efficacement contre ces activités illicites en diminuant l'opacité de la provenance des fonds.

... 2

En ce sens, le budget 2019-2020 prévoit un ensemble de mesures visant à donner plus de ressources et de pouvoirs au Registraire des entreprises du Québec.

Les travaux menés à ce jour ont montré que certaines mesures visant à atteindre une plus grande transparence peuvent toutefois soulever des enjeux à l'égard de la protection des renseignements personnels ainsi qu'en matière de fardeau administratif pour les entreprises.

C'est pourquoi des consultations seront lancées en septembre concernant les initiatives potentielles suivantes :

- implanter l'obligation pour l'ensemble des entreprises d'obtenir et de déclarer au Registraire des entreprises du Québec les informations relatives aux bénéficiaires ultimes;
- permettre la recherche au registre des entreprises par nom et par adresse d'une personne physique.

Les consultations qui seront menées par le ministère des Finances débuteront avec la publication d'un document de consultation. Tous les intéressés seront invités à soumettre un mémoire.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.



Eric Girard